

# DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

**N°2018/161**

**OBJET : FONDS DE CONCOURS AIRES DE COVOITURAGE**

**Nombre de Conseillers Communautaire en exercice : 44**

**Nombre de Conseillers présents : 38**

**Nombre de Conseillers présents et représentés : 42**

**Quorum : 23**

**Date de convocation : 10 décembre 2018**

**Date d'affichage de la convocation au siège : 10 décembre 2018**

**Le 18 décembre de l'année deux mille dix-huit à 18h30**

à St Médard d'Eyrans – Salle des Fêtes

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de Montesquieu, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Christian TAMARELLE.

La séance est ouverte

NOM Prénom	Présents*	Excusés, procuration à	NOM Prénom	Présents*	Excusés, procuration à
TAMARELLE Christian (Président)	P		DANNÉ Philippe (Maire)	P	
BURTIN-DAUZAN Nathalie (Maire)	P		DUFRANC Michel (Maire)	E	Mme OHRENSSTEIN- DUFRANC
BOURGADE Laurence (Maire)	E	M. HEINTZ	FATH Bernard	P	
CONSTANT Daniel (Maire)	P		GAZEAU Francis (Maire)	P	
CLAVERIE Dominique (Maire)	P		LEMIRE Jean-André (Maire)	P	
CLÉMENT Bruno (Maire)	P		MAYEUX Yves (Maire)	P	
DARBO Benoît (Maire)	P		BOS Fabrice	P	
TALABOT Martine	P		CHENNA Nadine	P	
BARRÈRE Philippe	E	M. MAYEUX	EYL Muriel	P	
LAGARDE Valérie	P		FOURNIER Catherine	P	
BLANQUE Thierry	P		LABASTHE Anne-Marie	P	
CANADA Béatrice	P		MOUCLIER Jean-François	P	
BALAYE Philippe	P		POLSTER Monique	P	
BOUROUSSE Michèle	P		LACOSTE Benoit	P	
GACHET Christian	P		BROSSIER Jean-Marie	P	
ROUSSELOT Nathalie	P		BENCTEUX Laure	P	
DURAND Félicie	A		CHEVALIER Bernard	P	
LARRUE Dominique	P		HEINTZ Jean-Marc	P	
BETES Françoise	P		BORDELAIS Jean-François	P	
DE MONTESQUIEU Alexandre	E	M. DARBO	DEBACHY Maryse	P	
MARTINEZ Corinne	P		KESLER Jean	A	
OHRENSSTEIN- DUFRANC Sylvie	P				
AULANIER Benoist	P				

Sur proposition de Monsieur le Président, Mme CANADA est élu(e) secrétaire de séance

Le procès-verbal de la réunion du 13 novembre 2018 est adopté à l'unanimité

\* **P = Présent / E = Excusé, procuration à. / A = Absent**



# DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2018/161

**OBJET : FONDS DE CONCOURS AIRES DE COVOITURAGE**

Vu les statuts de la CCM, et notamment son article 3-2-3 portant sur la création, l'aménagement et l'entretien de la voirie, et notamment sur la réalisation d'infrastructures permettant d'assurer la sécurité des déplacements d'intérêt communautaire ;

Vu le schéma départemental des aires de covoiturage ;

Vu l'avis de la commission Infrastructures du 14 novembre 2018 ;

Considérant l'avis favorable du bureau,

## EXPOSE

La Communauté de Communes de Montesquieu participe à la sécurisation et la fluidité des déplacements sur le territoire communautaire.

Pour ce faire, plusieurs actions sont menées :

- cofinancement avec le Département de la Gironde de giratoires sur le territoire communautaire
- fonds de concours pour les mobilités douces : schéma directeur des itinéraires cyclables, chemins de randonnées.

Pour s'adapter à la forte augmentation du trafic sur le territoire et favoriser les alternatives à la mobilité, des aires de covoiturage se développent peu à peu sur le territoire.

Dans la continuité de la démarche initiée, la CCM souhaite créer un fonds de concours pour participer au financement des aires de covoiturage selon les principes suivants :

- la CCM financera la réalisation des aires de covoiturage inscrites au schéma départemental des aires de covoiturage, à hauteur de 25 %.

Seules les aires de covoiturages répondant à ces critères pourront être éligibles au fonds de concours.

### ***Le Conseil Communautaire à l'unanimité :***

- Autorise la création d'un fonds de concours pour le financement des aires de covoiturage à hauteur de 25 %;
- Prévoit les crédits nécessaires aux budgets afférents ;
- Autorise le Président à effectuer toutes les démarches nécessaires à la bonne exécution de la présente délibération.

Fait à Martillac, le 18 décembre 2018

**Le Président de la CCM**  
Christian TAMARELLE

*Document signé électroniquement*